



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 15/2026

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPrPNP.

Situation	Parcelle 520 à Thierrens
Propriétaires	Thomas et Léa Lux
Requérant	Léa Lux Chemin Entre-deux-Ruz 1 1410 Thierrens
Objets concernés	un prunier
Motif	Les branches se cassent en menaçant dangereusement la maison (notamment 2 vérandas vitrées
Plantation compensatoire	un laurèle du Portugal
Date requête	14 juillet 2026

Affichage au pilier public du 31 juillet 2026 au 29 août 2026.

Thierrens, le 30 juillet 2026

